

Rennes, le 12 février 2018

Nos réf. : EH/GD/VF/2018

**Aux étudiants de 6<sup>ème</sup> année  
en stage officinal**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les examens de 6<sup>ème</sup> année officinale sont fixés du 5 au 8 juin 2018 ; vous recevrez ultérieurement une convocation précise de la scolarité.

Les informations concernant l'examen de stage officinal (extrait des modalités d'examen 2017/2018 et le document de préparation (fiches techniques concernant les posologies, les constantes biologiques, les identifications, les incompatibilités pharmacologiques et les préparations) sont accessibles sur le site web de la pharmacie, <https://pharma.univ-rennes1.fr/>

En ce qui concerne les produits chimiques et galéniques, il vous appartient de vous former à leur identification au cours de votre stage en officine. La date de récupération des produits chimiques et des drogues végétales vous sera indiquée prochainement par mail par Monsieur J-C Corbel. Elle se fera au Service de Chimie Pharmaceutique.

Au niveau des épreuves orales tout document est autorisé pour la préparation du commentaire de l'ordonnance choisie dans le rapport d'activité professionnelle.

Nous vous demandons également de veiller à ce que votre tuteur retourne la feuille d'appréciation du stage **au plus tard le 22 mai 2018 délai de rigueur**. Une transmission hors délais du document susvisé pourrait être le motif d'une non validation de l'examen de stage officinal.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Président de Jury,

Gilles DOLLO



Le Doyen,

Eric HETTI

